

Communiqué de presse du 20 août 2021

## **Le bâtiment devient un hub énergétique – la production d'électricité en hiver sur le territoire suisse doit être accrue**

Avec le rejet de la loi sur le CO<sub>2</sub>, les cantons doivent plus que jamais aller de l'avant en matière d'efficacité énergétique, d'expansion de la production d'électricité, ainsi que de décarbonisation du parc immobilier. L'élément central de la politique du bâtiment demeure le modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC). Celui-ci doit être révisé à l'horizon 2025. L'assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), qui s'est tenue aujourd'hui, a défini l'axe fondamental de ce développement, intitulé « Hub énergie bâtiment », une appellation qui indique que le bâtiment deviendra une plaque tournante de la consommation, de la production et du stockage d'énergie.

En outre, l'assemblée plénière s'est penchée sur la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, nommée « acte modificateur unique ». L'EnDK salue l'orientation du projet de loi. Elle indique toutefois que le Parlement devra apporter des améliorations, notamment en ce qui concerne les investissements dans les grandes centrales hydrauliques existantes et l'ajout d'une couverture contre une baisse importante des prix du marché. Par ailleurs, l'EnDK doute que les objectifs, particulièrement ambitieux, puissent être atteints avec les fonds prévus. Cette question est d'autant plus urgente qu'avec la fin des négociations relatives à l'accord-cadre institutionnel avec l'UE, la perspective d'un accord sur l'électricité est encore repoussée et les importations d'électricité pourraient être encore plus restreintes à l'avenir.

Invité à s'exprimer sur le thème « Que faire sans accord sur l'électricité? », le CEO de Swissgrid, Yves Zumwald a déclaré: « Avec ou sans accord sur l'électricité, la Suisse a besoin d'une vision claire de son approvisionnement en électricité à moyen et long terme, afin de disposer d'un réseau stable et d'une sécurité d'approvisionnement adéquate à l'avenir ». « Cela nécessite une clarification des responsabilités en matière de sécurité de l'approvisionnement. Celle-ci devrait être apportée dans le cadre de la révision des lois à venir » a-t-il ajouté. Le secteur de l'électricité est également confronté à des défis majeurs. « De bonnes relations avec nos voisins européens sont cruciales pour la stabilité du système et la sécurité de l'approvisionnement », a déclaré Eberhard Röhm-Malcotti, responsable de la politique énergétique de l'UE chez Axpo, qui était également invité. Les développements actuels au sein de l'UE constituent, selon lui, également une opportunité. "Avec le pacte vert pour l'Europe, atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 est une priorité absolue pour l'UE. Espérons que cela ouvrira de nouvelles possibilités de coopération avec la Suisse", a déclaré Röhm-Malcotti.

### **L'hydroélectricité à accumulation gagnera en importance**

L'assemblée plénière a poursuivi une discussion approfondie sur la loi fédérale pour un approvisionnement sûr reposant sur des énergies renouvelables (acte modificateur unique), qui sera bientôt débattue au Parlement. Pour l'EnDK, le point central du projet de loi réside dans le fait que la Suisse continuera à produire suffisamment d'électricité sur son territoire. Par conséquent, l'EnDK approuve la poursuite des contributions d'investissement ou encore la possibilité de lancer des appels d'offres pour les grandes installations photovoltaïques, tel que mentionné dans l'acte modificateur unique. Cependant, le projet de loi ne prévoit pas de mécanisme de couverture pour les grandes centrales hydrauliques. En outre, l'EnDK se demande si les objectifs, particulièrement ambitieux, pourront être atteints avec les fonds prévus.

Pour l'EnDK, le plus grand défi réside dans l'approvisionnement en électricité pendant l'hiver. « Le rôle de l'hydroélectricité – en particulier des centrales à accumulation – deviendra encore plus important à l'avenir », a déclaré Mario Cavigelli, président de l'EnDK. L'EnDK salue par conséquent l'augmentation de la production d'électricité en hiver prévue dans l'acte modificateur unique. L'expansion de l'hydroélectricité à accumulation est aujourd'hui très difficile et nécessite la coopération constructive de tous les acteurs, y compris des associations environnementales.

### **La table ronde ne peut pas faire de miracles**

Les cantons s'efforcent de rendre l'expansion de l'énergie hydraulique aussi compatible que possible avec l'environnement. C'est pourquoi l'EnDK participe également à la table ronde sur l'énergie hydraulique, lancée par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, et dans laquelle sont représentées les organisations environnementales, en plus des cantons et de la branche. Cependant, il ne faut pas s'attendre à des miracles de la part de la table ronde, a déclaré Mario Cavigelli.

Les cantons sont déjà en contact avec les organisations environnementales dans le cadre de projets individuels. Cependant, les mesures de compensation écologique sont toujours très spécifiques aux sites et aux projets, c'est pourquoi il est difficile de trouver des solutions qui s'appliquent à l'échelle du pays dans le cadre d'une table ronde nationale.

### **Hub énergie bâtiment: augmenter l'efficacité énergétique, chauffer avec des énergies renouvelables et accroître la production d'électricité**

L'assemblée plénière de l'EnDK a donné aujourd'hui son feu vert au développement du modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC), intitulé « Hub énergie bâtiment ». Cette appellation traduit le fait que le bâtiment est appelé à devenir la plaque tournante de la consommation, de la production et du stockage d'énergie.

D'une part, une forte augmentation de la consommation d'énergie dans les bâtiments est à prévoir, en raison de la popularité grandissante des pompes à chaleur et de l'électromobilité. D'autre part, les bâtiments deviennent de plus en plus producteurs d'électricité, notamment grâce aux nombreuses installations de systèmes photovoltaïques. Les bâtiments jouent également un rôle important dans le contrôle de la consommation (p. ex. avec les pompes à chaleur) et le stockage de l'énergie (p. ex. dans les véhicules électriques ou les unités de stockage thermique ou électrique).

L'objectif premier de l'EnDK demeure l'augmentation de l'efficacité énergétique et la décarbonisation du parc immobilier. Elle estime que les éléments du précédent MoPEC qui ont fait leurs preuves doivent être repris et élaborés encore davantage. Les exigences relatives au remplacement des systèmes de chauffage et à la production d'électricité pour les nouveaux bâtiments, notamment, ont eu un effet considérable. En conséquence, les éléments suivants devraient être au premier plan:

- Avoir une vision globale de la chaleur et de l'électricité;
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans le remplacement des systèmes de chauffage;
- Augmenter l'efficacité des bâtiments existants;
- Potentiel de production propre de courant pour les bâtiments existants ;
- Adapter les bâtiments à l'état de la technique, y compris les possibilités offertes par la numérisation;
- Émettre des prescriptions relatives aux infrastructures pour l'électromobilité.

Les groupes spécialisés de la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) dirigeront les travaux de rédaction des nouveaux modèles de prescriptions. Ils échangeront également des informations en amont avec différents acteurs.

L'objectif déclaré est que la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie adopte les nouveaux modèles de prescriptions en 2025. Par la suite, les cantons seront chargés de les mettre en œuvre.

### **Il faut savoir exiger, mais aussi encourager**

Bien que la grande majorité des mesures deviennent rentables sur la durée de vie, les nouvelles exigences nécessitent, dans certains cas, un investissement initial relativement élevé. Il est donc important que les exigences s'accompagnent d'un encouragement. Le Programme Bâtiments de la Confédération et des cantons revêt une importance capitale à cet égard et son financement doit être assuré à long terme.

En outre les banques et les fournisseurs d'énergie sont appelés à proposer des solutions de financement innovantes, par exemple sous la forme de prêts attractifs pour des rénovations à haut rendement énergétique (éventuellement avec une assurance risque de l'État) ou sous la forme de solutions de contracting.

Informations disponibles auprès de:

**Dr Mario Cavigelli, conseiller d'État** et président de l'EnDK

Tél.: 081 257 36 01 (*aux heures de bureau*)

Courriel: [mario.cavigelli@diem.gr.ch](mailto:mario.cavigelli@diem.gr.ch) (*en tout temps; y c. rappel téléphonique, si souhaité*)

**Jan Flückiger**, secrétaire général de l'EnDK

Tél.: 031 320 30 08

Courriel: [jan.flueckiger@endk.ch](mailto:jan.flueckiger@endk.ch)

#### **MoPEC 2014: État de la mise en œuvre**

15 cantons sont parvenus à réviser leur loi cantonale sur l'énergie. Dans deux cantons, le peuple vote sur les projets de loi révisés (GL, ZH). Dans un canton, le délai de récolte pour le référendum facultatif est en cours (SZ) et dans cinq cantons, les projets de loi sont dans la phase parlementaire (AR, BE, GE, UR, ZG). Deux cantons doivent faire une nouvelle tentative (SO, AG). Dans un canton, le projet de loi est en procédure de consultation publique (VS).

#### **EnDK: le centre de compétences en énergie des cantons**

Instituée en 1979, l'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Elle favorise et coordonne la collaboration des cantons en ce qui concerne les questions énergétiques, et représente les intérêts communs des cantons. Traitant des questions techniques, la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) est rattachée à l'EnDK. L'EnDK souhaite diminuer les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants grâce aux rejets de chaleur et aux énergies renouvelables, et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. La Conférence est présidée par le conseiller d'État Mario Cavigelli, chef du département des infrastructures, de l'énergie et de la mobilité et actuellement président du gouvernement grison.